



Les 3 tours

Décembre 2018 - N° 68



www.massongex.ch • info@massongex.ch

Journal communal de Massongex-Daviaz

A découvrir dans ce numéro :

© Stéphane Martin



Massongex et ses origines
(p. 12-14)



FSG La Loënaz
(p. 26-29)



Budget 2019
(p. 38-39)

EN BREF...

Boîte à idées: n'oubliez pas qu'il existe à la maison de commune une boîte à idées, dans laquelle toute idée est la bienvenue.

Le feu: la commune tient à remercier tous ses concitoyens pour leur comportement exemplaire lors de l'interdiction générale de faire du feu pendant la période estivale.

Electricité: d'importants travaux d'amélioration et de rénovation du réseau électrique 16kV sont en cours entre Massongex et Daviaz.

Sapeurs-pompiers de Monthey et env.: **Inscription possible dès 10 ans.** Pour pouvoir intégrer les cadets sapeurs-pompiers du CSI à Monthey et environs, il faut remplir le formulaire disponible à la commune de Monthey et l'accompagner d'une lettre de motivations.

Journal d'information de la commune de Massongex.

Mise en page: Griff design.

Impression: Imprimerie Montfort S.A.

Photos: Stéphane Martin, conseillers municipaux, commissions et sociétés locales.

SOMMAIRE

Editorial	3
Employé communal	4-5
Bourgeoisie	6
Portrait	7
Mérites	8-9
Événement	10-11
Historique	12-14
Vie locale	15-33
Administration	34-37
Budget 2019	38-39
Divers	40-43

DURANT LES FÊTES, NOS BUREAUX SERONT FERMÉS DU 24 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER 2019 YC.

**EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT
079 443 03 81 / 079 565 25 56**

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COMPRÉHENSION ET VOUS PRÉSENTONS, CHER(ÈRE) CITOYEN(NE), NOS MEILLEURS VŒUX POUR L'AN 2019.

VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE.

CONVOICATIONS ASSEMBLÉES PRIMAIRES

Bourgeoisie

L'Assemblée Primaire de la Bourgeoisie est convoquée le **lundi 10 décembre 2018 à 19h00**, à la salle du 2^e étage du complexe polyvalent.

1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Primaire du 19.06.2018
2. Budget 2019
3. Mise en soumission chalet «Valère d'en Bas»
4. Contrat FC Massongex
5. Divers

Municipale

L'Assemblée Primaire de la Municipalité est convoquée le **lundi 10 décembre 2018 à 20h00**, à la salle du 2^e étage du complexe polyvalent.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Primaire du 18.06.2018
2. Dépense liée à la réfection du réseau d'égouts au centre du village
3. Budget 2019
4. Indexation des revenus imposables selon art. 178 LF
5. Plan financier 2019 – 2022
6. Information MBR (Massongex-Bex-Rhône)
7. Information désaffectation cimetière
8. Divers

Le détail des comptes est à disposition au guichet durant les heures d'ouvertures ainsi que sur notre site internet www.massongex.ch

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En préambule, voici une petite histoire édifiante :

- Dites-moi, vous qui êtes sage, qu'est-ce qu'il y a dans votre esprit ?
- Dans mon esprit, il y a deux chiens, un noir et un blanc. Le noir est le chien de la haine, de la colère et du pessimisme. Le blanc est celui de l'amour, de la générosité et de l'optimisme. Ils se battent tout le temps.
- Deux chiens qui se battent ?
- Oui, pratiquement tout le temps.
- Et lequel gagne ?
- Celui que je nourris le plus.

(Tiré de «Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une» Raphaëlle Giordano).

Il est facile de baisser les bras devant les lenteurs administratives, les manques d'enthousiasme, les désistements répétés, les critiques négatives, les engagements défaillants !

Mais il est aussi réjouissant de voir des conflits ancestraux se dénouer, des incompréhensions se résoudre, des élans se manifester, des dialogues se renouer et des amitiés se créer !

Arrivée à mi-mandat, je vous partage quelques sujets :

- Une des préoccupations majeures du Conseil est le développement harmonieux du village, pour assurer autant la capacité d'accueil en logements, places de crèches et d'école, que l'entraide et la cohésion sociale entre ses habitants.
- De nombreux chantiers de constructions d'immeubles et de villas ont vu le jour et signifient une augmentation prochaine de la population. Pour assurer le fonctionnement adéquat des réseaux électriques, d'eau potable et d'égouts, les infrastructures souterraines nécessitent de multiples fouilles, récentes et à venir que nous tentons de coordonner au mieux.
- La démarche entreprise simultanément par la Paroisse et la Commune pour repenser tout le centre du village englobe la désaffectation de l'ancien cimetière et la réorganisation du trafic de véhicules motorisés. Nous veillons à soigner la cohabitation avec la mobilité douce et à favoriser le bien-vivre. Cependant, les idées ne suffisent pas. Le travail de réflexion démarré cette année, par différents groupes de travail, va devoir se poursuivre sous forme de synthèse, permettant au Conseil et à l'ensemble de la population de porter un projet qui fait sens pour l'avenir de la vie locale. C'est l'un des défis à relever en 2019 !
- Le retour de la course de côte à l'intérieur du village a redonné, l'espace d'un week-end, un espace et une visibilité à ce sport. Si on pouvait, idéalement, souhaiter une compétition moins bruyante et polluante, elle permet aux passionnés de pratiquer leur sport et aux visiteurs de découvrir et d'admirer des véhicules hors du commun, pour le plus grand bonheur de leurs fiers propriétaires.

Je ne prétends pas ici résumer deux ans de législature mais j'ose espérer avoir apporté un éclairage sur quelques dossiers en cours.

Il me reste à souhaiter à chacun de vous de belles fêtes de fin d'année et me réjouis de vous rencontrer à l'une ou l'autre occasion !

Sylviane Coquoz

CONCIERGE

Le nouveau concierge

En juillet dernier, nous avons engagé M. Didier Marclay, âgé de 35 ans et fraîchement diplômé agent d'exploitation.

Domicilié aux Giettes, il est marié et papa de deux enfants. Ses passions sont sa famille, la rénovation de son chalet, la grimpe, la montagne et l'apiculture. Il est également en possession d'un diplôme de constructeur d'appareils industriels.

Concierge:

Collaborer avec le personnel administratif et ses collègues des travaux publics.

Organiser son emploi du temps et celui des personnes avec qui il travaille pendant toute l'année et lors des nettoyages d'été.

Nous aider à satisfaire nos concitoyens de Massongex-Daviaz et nos visiteurs.

Choisir les bons outils pour son travail et en toute sécurité.

Innover en apportant de nouvelles idées pour gérer son travail.

Etre à l'écoute des besoins du personnel enseignant et des responsables de sociétés.

Respecter notre planète en choisissant les bons produits.

Gérer toutes les techniques que ce soit au niveau sons et lumières, eau et chauffage, etc.

Evoluer avec un esprit positif dans ces différents lieux de travail.



Ce qui m'importe, en tant que responsable, est que M. Marclay trouve dans notre Commune un lieu de travail qui le satisfasse et des collègues avec qui il fait bon collaborer. Déjà de nouvelles choses ont été innovées:

- Perche de nettoyage pour les vitrages qui lui permet de travailler jusqu'à une hauteur d'environ 12 m sans louer une nacelle!
- Pose de tapis sur les escaliers intérieurs à l'entrée de l'école pour retenir les saletés!
- Achat de matériel pour faciliter le comptage des ustensiles et le rangement des verres dans les armoires de la salle polyvalente.

Comme vous le voyez, beaucoup de nouvelles idées à partager et des solutions à chercher ensemble!

Le Conseil souhaite la bienvenue à M. Didier Marclay.

Saillen Olivier
Conseiller communal

DÉCHETTERIE DE MASSONGEX

Le remplaçant de M. Pommaz



Depuis environ une année, vous avez certainement eu l'occasion de rencontrer le remplaçant de M. Pommaz à la déchetterie.

Il s'agit de M. Samuel Croset.

M. Croset et sa femme Nicole habitent à Vérossaz. Ils ont 4 enfants et sont grands-parents de 2 petites filles.

Dans la vie, il pratique la sculpture sur pierre, le dessin et aime les balades en famille.

C'est avec plaisir qu'il vous accueillera à la déchetterie.

Tristan Jordan,
Conseiller communal

HEURES D'OUVERTURES

Été : 1^{er} avril au 31 octobre

- > Mardi et jeudi : 18h00 - 19h30
- > Mercredi : 15h30 - 17h00
- > Samedi : 13h00 - 17h00

Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars

- > Mercredi : 15h30 - 17h00
- > Samedi : 13h00 - 17h00

BOURGEOISIE

Forêts bourgeoisiales

20 octobre, difficile en ce samedi matin de sortir certains de sous leur confortable couette. Le petit déjeuner expédié, nous nous retrouvons sur la place Gabriel Donnet d'où nous nous répartissons dans des véhicules pour rejoindre le chalet d'alpage des Djeux.

De là, le garde-forestier Jean-Michel Richard emmène le comité bourgeoisial, accompagné de jeunes bourgeois, à sa suite au travers de la végétation sylvicole pour nous faire éclairage des différents aspects de la forêt. Il nous donne des explications sur leur manière de traiter cette ressource, de marquer et d'exploiter les coupes de bois afin qu'elle conserve sa fonction protectrice en privilégiant, suivant où, certaines espèces, ou certains lieux pour que son développement soit optimal, tout en prenant en compte l'interaction entre la faune sauvage et la sylviculture.

Le comité bourgeoisial ressort de cette balade pédagogique enrichie de réponses et de savoir sur l'exploitation de notre patrimoine forestier.

Nicolas Barman
Commission de la bourgeoisie



NONAGÉNAIRE

Anniversaire 90 ans Edwige Morisod, Massongex



Edwige Morisod, mère de quatre enfants, grand-mère de 5 enfants, arrière-grand-mère de 7 enfants et arrière-arrière-grand-mère d'une petite Ashley, a fêté son anniversaire le 31 mai 2018, entourée de sa famille, dans sa maison de Massongex. Née le 31 mai 1928, septième enfant d'une fratrie de 9 enfants, elle a eu la peine de voir partir tous ses frères et soeurs ces dernières années.

Ses parents, Emile Pousaz et Edwige Devanthey, se sont unis en bravant un interdit sociétal de l'époque, un protestant ayant quasiment enlevé sa future épouse catholique. A ses 11 ans, Edwige connut sa première grande épreuve avec la perte de sa maman, morte en couche. Ce drame précipita le départ de la maison de ses frères et soeurs plus âgés, pour aller gagner leur vie. Quant à elle, elle dut quitter le cocon familial à ses 13 ans pour aller travailler dans un cabinet dentaire à Monthey. Paradoxalement, cet éclatement familial a renforcé durablement les liens entre

ses frères et sœurs qui ne manquaient jamais de se revoir périodiquement en plaisantant même sur les conditions de vie pénibles qu'ils avaient éprouvé durant leur jeunesse.

Ayant rencontré l'homme de sa vie, elle se maria avec Edmond Morisod à 19 ans et vint s'établir à Massongex. Edmond construisit sa petite maison familiale dans laquelle elle vit toujours. Les années-bonheur purent alors commencer avec la naissance de ses quatre enfants: Edith, Raymond, Georges et Corinne. Mais le destin cruel ne manqua pas de se rappeler à elle en emportant son mari, fauché par une voiture folle le 11 septembre 1958 entre Massongex et Monthey. Edwige trouva les forces nécessaires pour garder près d'elle ses quatre enfants en bas âge en veillant à leur assurer une bonne formation professionnelle. Elle-même s'attela à suivre les cours de cafetier-restaurateur pour obtenir son certificat de capacité en vue de gérer l'Hôtel de Ville à Bex. Après une intense activité durant une dizaine d'années dans cet établissement, elle revint vivre dans sa maison familiale à Massongex.

Le destin n'en avait pas encore terminé avec Edwige : en novembre 2013, elle eut l'immense douleur de perdre son fils Raymond, emporté par la maladie. Elle sut trouver en elle la force nécessaire pour surmonter cette épreuve, encore aggravée par le départ, au fil de ces dernières années, de tous ses frères et sœurs.

Malgré toutes ses épreuves, Edwige ne s'est jamais laissée abattre et cultive avec plaisir l'évocation de ses souvenirs d'enfance en ne voyant que les côtés positifs de son parcours de vie qu'elle se remémore avec des traits d'humour qui mettent le sourire aux lèvres de toute sa famille.

Claude Oreiller
Pour la famille Edwige Morisod

MÉRITES 2018

Mérites culturel et sportif 2018

Il est assez courant d'entendre ici et là que la jeunesse n'est bonne qu'à s'illustrer d'une manière plutôt négative. Afin d'être on ne peut plus clair, la phrase serait plutôt la suivante: « Ces jeunes sont des bons à rien. »

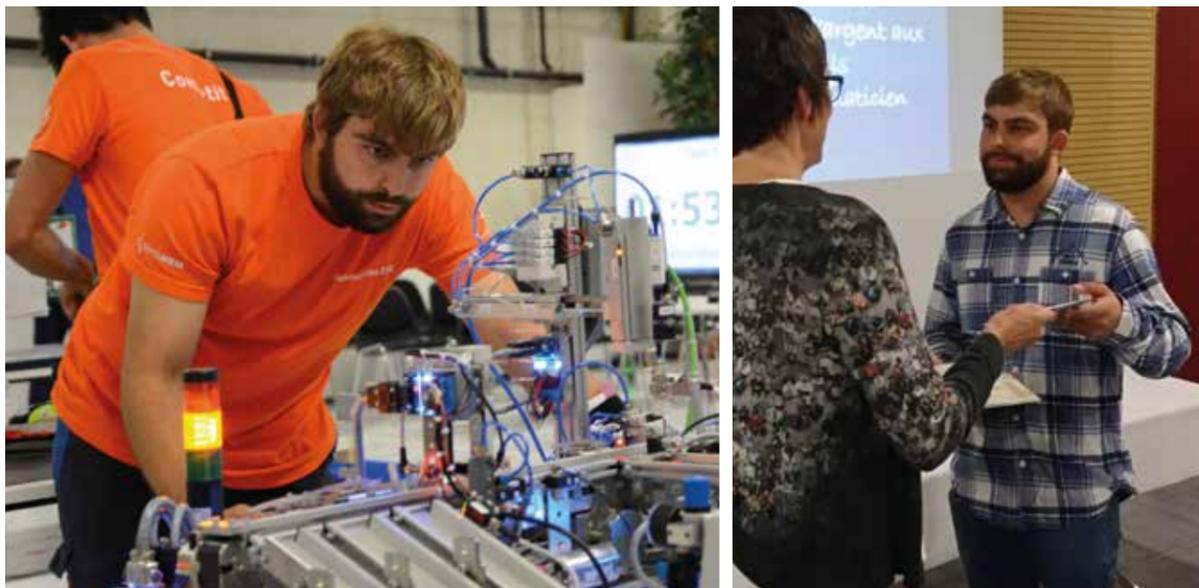
La jeunesse ne peut en rien être décrite d'une manière aussi caricaturale et réduite à une expression qui à mon sens fait abstraction de toutes les capacités que possède cette partie de la population.

Cette force vive est précieuse pour notre commune car conjuguée à une intégration douce et intelligente au sein des divers projets communaux, elle permettra à la municipalité de relever les défis économiques et sociaux auxquelles elle sera confrontée. A titre d'exemple l'une des ambitions du conseil communal est de dynamiser la vie locale. Cette objectif ne pourra notamment qu'être atteint en s'appuyant sur la capacité de la jeunesse à s'engager et à s'impliquer dans les activités pluridisciplinaires que la commune pourra lui proposer.

Sur préavis de la commission des manifestations, le conseil communal a décidé d'attribuer deux mérites, à savoir, les mérites culturel et sportif. Ces deux distinctions démontrent l'importance qu'accorde la municipalité aux personnes ayant contribué au rayonnement de la commune de Massongex. D'autre part, elles sont également une preuve de l'implication de notre jeunesse au sein de la vie locale.

Mérite culturel

Rémi Heredero fraîchement médaillé d'argent au SwissSkills 2018.



Outre la démonstration de ses capacités professionnelles extraordinaires en tant qu'Automaticien en obtenant cette deuxième place lors des SwissSkills 2018, Rémi est également un membre actif de la CJM (Conseil des Jeunes de Massongex). Il fait partie de cette jeunesse motivée et pleine d'enthousiasme qui a répondu favorablement à l'appel de Madame la Conseillère Raymonde Schoch afin de créer un groupe de travail et de discussion pluridisciplinaires.

Mérite sportif



Promotion de la 5^e à la 4^e ligue du FC Massongex avec le FC Foot.



Après quelques difficultés rencontrées au niveau sportif et disciplinaire au cours des précédentes saisons, le FC Massongex et le FC Foot ont bouclé une saison 2017-2018 avec une promotion en poche de la 5^e à la 4^e ligue.

Cette équipe composée, avant tout d'amis souhaitant partager des bons moments sur la pelouse, a su donner une nouvelle dynamique au club. En effet, l'équipe évoluant en 5^e ligue et entraînée par un alchimiste en la personne d'Eric Ruppen, a proposé une partition proche de la perfection. Le chiffre 99 peut être considéré comme l'un des symboles de cette saison car il s'agit tout simplement du nombre de buts que l'équipe a marqué en une saison.

Eric Solioz
Commission des manifestations

CLEAN UP DAY

Engagement pour une commune plus propre



Le 15 septembre dernier s'est déroulée la journée « Clean Up Day ». Cette journée consistait à ramasser les déchets sauvages sur le territoire communal.



18 personnes ont participé à cette action. Réparties en 4 groupes, elles ont arpenté les routes et chemins de Massongex sur quatre itinéraires différents.

Le premier itinéraire s'est concentré sur la digue du Rhône (côté Monthey) et les Tardys.

Le second, sur la digue du Rhône (côté St-Maurice) et les Paluds.

Le troisième, sur les Ilettes et les environs de la gare.

Et le quatrième, sur le centre du village, la tour et Fin-Derrey.

De 8h00 à 12h00, ce sont 10 sacs de 110 L qui ont été remplis, pour un poids total de 90 kg.

Après cette matinée bien remplie, nous avons pu partager un moment de convivialité bien mérité autour d'une pizza.

Cette journée a été réalisée dans le but de promouvoir l'importance de prendre soin de notre environnement et des conséquences qu'engendrent nos déchets dans la nature. Cette matinée n'en est qu'une dans l'année, à nous tous d'œuvrer chaque jour pour modifier notre impact sur la nature et sur notre commune.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur engagement pour une commune plus propre. Qu'ils nous inspirent tous dans notre quotidien.

Cette journée ayant été un succès, nous vous invitons tous l'année prochaine!

Tristan Jordan
Conseiller communal

FÊTE DE L'AUTOMNE

Un grand succès

Il est désormais habituel pour la fête de l'automne d'avoir une météo favorisant une intense activité à l'air libre. Après quelques retours plébiscitant la reconduite du baby-foot géant, la commission des manifestations a effectivement organisé une nouvelle fois cette activité, au grand plaisir de l'équipe vainqueur de la compétition, les Phoques.

Cependant, soucieuse de préserver le travail de nos employés des travaux publics et la qualité de la pelouse communale, le tournoi de baby-foot géant s'est déroulé dans la salle polyvalente car le tapis vert comme chacun a sans doute pu s'en rendre compte, porte encore les stigmates de la rudesse des rencontres lors de la précédente édition.

D'autre part, la commission des manifestations se devait de répondre aux attentes de l'ensemble de la population dans la mesure du possible. De cet état de fait, les personnes le souhaitant et en pleine possession de leurs moyens avaient la possibilité d'affronter un terrifiant taureau mécanique. Les plus jeunes étaient invités à laisser exploser leur joie de vivre dans un château gonflable, puis à prodiguer quelques soins en toute quiétude aux poneys du Manège de Monthey, à travers une approche pédagogique.

Le public avait la possibilité de découvrir les produits proposés par quelques artisans de la commune de Massongex pour cette nouvelle édition. Le but de ce marché était d'offrir aux artisans une certaine visibilité auprès de la population locale et d'amorcer des échanges autour des sujets et domaines communs. D'une manière générale, l'expérience a été très bien accueillie par l'ensemble des protagonistes. Bien entendu, quelques ajustements devront être apportés afin de satisfaire pleinement les attentes des uns et des autres. La commission des manifestations est à l'écoute de toutes les idées ou propositions pouvant installer durablement à ce marché dans notre calendrier.

Et la restauration? Plus il y en a, plus on en veut, voilà comment l'on pourrait résumer le succès rencontré par le point de restauration tenu par le FC Massongex. En effet, le stock a été rapidement mis à mal par l'appétit des personnes présentes. Toutefois, le FC Massongex a su réagir avec une certaine promptitude. En effet, il a répondu avec succès à la forte demande de hamburgers et d'assiettes froides. Sans compter sur la détermination et l'abnégation de notre joyeux public, les fûts de bière étaient réduits à leur plus simple expression, des carcasses dépourvues de tout liquide, au petit matin.

Eric Solioz
Commission des manifestations



MASSONGEX ET SES ORIGINES

Les origines de notre maison de commune

La maison de commune de Massongex est située à proximité immédiate de l'église. On peut même dire que cette dernière lui fait de l'ombre, du moins le matin. Cette situation peut étonner puisque la place « de l'église » n'accueille, par ailleurs, pas la cure, plus éloignée. Se souvient-on que cela résulte d'une des plus longues querelles que le village ait vécu ? Beaucoup répondront non puisque cette chicane a été surmontée voici plus de 80 ans.

En 1800, la France essaie de se remettre des turbulences révolutionnaires. Le Bas-Valais, par la révolution de 1798, a rejeté la domination des dizains du Haut, qui durait depuis l'effondrement de la Savoie à la fin du XVe siècle (le coup d'éclat du Gros-Bellet datait de 1790). A Massongex, c'est la fin du vidomnat des de Quartéry; la commune doit donc s'administrer elle-même et il lui faut des locaux pour cela.

Or, la communauté s'affaire aussi à cette époque à améliorer le logement du curé de la paroisse. Une solution élégante va être trouvée : agrandir quelque peu la cure et y réserver un espace pour les besoins de la commune. Ce compromis va cependant très vite boiter, les curés successifs ne comprenant pas pourquoi ils n'ont pas une totale jouissance de leur cure. La création d'une nouvelle cure en 1935 permettra, on l'a compris, à l'ancienne cure de devenir maison de commune à part entière.

Le désaccord entre le curé et les villageois apparaît au grand jour lors d'un procès en 1846 où l'on convoque les anciens de la commune pour témoigner que l'aménagement d'un local communal dans le bâtiment de la cure a été fait avec l'assentiment du curé de l'époque. C'est le curé Gaspard Robatel¹, curé de 1836 à 1882, presque un demi-siècle, qui ouvre les hostilités à un moment de forte tension entre les mouvements conservateurs, auxquels se rattachent une grande partie du clergé, et les libéraux progressistes (on est au début du Sonderbund). Les archives d'Etat conservent, sous la cote AEV, AC Massongex, P 935, une liasse de documents relatifs à ce procès. Ces pièces permettent de bien comprendre comment les choses se sont passées.

Il y a tout d'abord une lettre adressée à l'évêque Pierre-Joseph de Preux le 10 octobre 1845. En voici quelques extraits significatifs (nous conservons la graphie originale):

Le presbytère de la Paroisse de Massongex n'étoit jadis qu'une petite maison de simple particulier; nos Pères l'ont reconstruit et considérablement augmenté en 1800 dans le double but de loger plus convenablement le Pasteur de la Paroisse et de se procurer un local pour les besoins de la Commune. Maintenant le Rd Curé de Massongex a six chambres à sa disposition et la Commune y possède une salle pour les Séances du Conseil communal et du Conseil général et pour l'école primaire de la Commune [...]

Mr notre Rd Curé Sallavaud² que nous avons eu le bonheur de posséder pendant quinze ans administrait déjà notre Paroisse au moment de la bâtisse de la nouvelle maison curiale [...]

Ses successeurs³ ont également respecté les droits de la Commune [...]

Le bon Mr Sallavaud non seulement ne s'est jamais plaint de l'Ecole, mais il faisoit mieux, il la tenoit lui-même [...]

1. Ce Gaspard Robatel est le frère de Louis Robatel, officier au service d'Espagne puis de France, dont André Donnet publia les « Mémoires » dans la BIBLIOTHECA VALLESIANA en 1966. Louis Robatel combattit dans les rangs des conservateurs valaisans lors de la guerre du Sonderbund. Ses mémoires relatent plusieurs de ses séjours chez son frère à Massongex; la cure fonctionnait parfois comme un véritable hôtel...

2. Ce ressortissant savoyard a desservi notre paroisse de 1799 à 1815.

3. Parmi lesquels Charles-Hyacinthe de Riedmatten qui fit construire l'église actuelle (l'ancienne église, située dans l'ancien cimetière, était orientée perpendiculairement à l'actuelle).

L'évêque répond le 14 octobre et annonce sur un ton qui n'admet pas la réplique qu'il est impossible de soumettre le curé aux nuisances d'une école.

Une année plus tard, le 16 novembre 1846, comparait devant Mr le Chanoine François Joseph Frossard, curé de Vionnaz, délégué du Révérendissime Evêque de Sion, Pierre Gagneux, Président de la commune de Massongex, lequel prie M. le Délégué de procéder à l'audition de témoins assermentés dont

Jean Maurice Bioley, 77 ans, domicilié à Daviaz, agriculteur

Jean Pierre Gallay, 50 ans, agriculteur

Jean Pierre Veuillet, 64 ans, domicilié à Daviaz, laboureur

Jean Louis Barman, 62 ans, domicilié à Daviaz, agriculteur

Jean Claude Varayoud, 71 ans, domicilié à Daviaz, laboureur

Le greffier Maurice Voeffray transcrit entre autres les affirmations suivantes de Jean-Maurice Bioley :

cette salle [au second étage de cette cure] a été batie pour l'utilité de la Commune ; toujours les conseils communaux de Massongex s'y sont tenus. Moi-même j'y ai assisté comme conseiller [...]

il y avait des placards, où l'on y tenait les archives de la Commune [...]

Monsieur Salavaud qui était curé alors leur conseilla de laisser [d'abandonner] le plan tracé et de construire cette salle pour le conseil vû qu'on avait pas de maison de commune.

L'évêque avait demandé ces témoignages écrits le 16 octobre 1846. On lui communique d'ailleurs qu'il peut, pour achever de se convaincre de la bonne foi des gens de Massongex, consulter Joseph Giroud, habitant à Massongex à l'époque de la Bâtisse du Presbytère de ce lieu, maintenant domicilié dans la paroisse de Sion.

La copie d'audition des témoins porte la mention: *garder cette copie à la Commune, ne pas s'en désaisir.*

Dès son entrée en fonction en 1882, le curé suivant, Jean-Baptiste Delaloye (frère du futur curé Gabriel Delaloye à l'action duquel on doit notamment les vitraux et l'orgue de l'église), revient à la charge; le problème se complique par des négociations sur le statut fiscal du curé ainsi que sur sa jouissance des portions combourgeoisiales. Plusieurs extraits de lettres de cette époque apportent encore des lumières intéressantes. Une lettre du président au curé, datée du 12 juillet 1883, rappelle le procès de 1846:

De ce que la commune qui, anciennement tenait l'école dans cette chambre, a bien voulu construire une maison d'école ailleurs, il ne s'en suit nullement qu'elle ait, par là, reconnu le droit du bénéfice sur cette chambre.

Cette phrase fait évidemment référence à l'agrandissement d'un étage en 1878 de l'actuel « bâtiment du Père Jérôme » pour en faire officiellement l'école primaire de Massongex. On ignore cependant la date exacte du transfert de l'école d'un lieu à l'autre (entre 1846 et 1878).

Une autre lettre, de la commune à l'évêque Adrien Jardinier, datée du 23 décembre 1883, précise:

Du temps de Rd Mr le Curé Robatel qui avait avec lui un frère & deux Sœurs, la Commune, par déférence & en considération de circonstances exceptionnelles avait, il est vrai, consenti bénévolement à ce que Mr Robatel employat parfois la Salle dont il s'agit.

MASSONGEX ET SES ORIGINES

Dans sa réponse, Mgr Jardinier reste intraitable et affirme que l'usage d'une chambre de la cure pour les besoins communaux

ne constitue pas une prescription légale, vu que l'autorité ecclésiastique ne l'a jamais approuvé dans aucune visite pastorale.

Le dernier curé de Massongex à avoir habité l'ancienne cure, Jérémie Clivaz, était un ami proche de l'abbé Jean-Emile Tamini qui publie en 1934, à la veille de l'inauguration de la nouvelle cure, son «Essai d'histoire de Massongex». Tamini ne parle pas de cette longue querelle entre les curés et la commune; cependant, son livre contient une photographie qui montre l'ancienne cure avec tous ses volets ouverts sauf aux deux fenêtres de la salle de commune, plongée dans les ténèbres. Difficile de ne pas y voir une lourde allusion...

Edmond Voëffray



Armoiries de l'évêque Adrien Jardinier telles que représentées sur le vitrail de l'escalier de l'église paroissiale de Massongex (cliché Isabelle Devanthéry-Barman, octobre 2017).



Place de l'église. Photographie extraite de l'Essai d'histoire de Massongex de l'abbé Jean-Emile Tamini.

LES BATRANOUILLES

Un carnaval rempli de succès...

Après une bonne choucroute au petit carnaval à Courtepin, où nous avons joué et fait la fête toute la journée du samedi 3 février, nous nous sommes rendus le vendredi soir du carnaval à Martigny-Bourg animer les bars et jouer dans les rues. Suite à une très courte nuit, nous avons entamé un samedi de carnaval comment vous dire... relativement chargé. Nous nous sommes dirigés le matin direction la Coop de Conthey. Et oui, vous avez bien entendu, nous avons joué et dansé entre les pizza surgelées et les étalages de légumes frais! Quelle expérience originale et vraiment appréciée par tous!

Après un super repas dans le centre bassin de Conthey, nous avons repris la route cette fois-ci pour le fameux cortège de Sion, celui dont nous avons les courbatures aux jambes pendant 3 jours de suite!

A la suite de ce long cortège de plus de deux heures et un souper au Manor de Sion, nous avons fini la soirée à St-Léonard. Nous y avons passé la soirée à jouer en extérieur ainsi que sous la cantine. Après une nouvelle courte nuit dans les abris PC cette fois, nous avons participé au cortège du dimanche toujours à St-Léonard.

Nous avons clôturé ce carnaval 2018 avec notre traditionnel Carnagouille le mardi 13 février 2018. C'est toujours un super moment pour les enfants et les familles du village, placé cette année sous le thème de l'univers.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la date du prochain Carnagouille qui se tiendra le mardi 5 mars 2019. Nous avons décidé cette année d'y ajouter une petite variante: Après un après-midi consacré aux plus jeunes, nous organiserons un karaoké pour les adultes. Cette journée tournera autour du thème...

DES CHANSONS DE NOTRE ENFANCE!

Alors n'oubliez pas de noter cette date dans votre agenda! Nous nous réjouissons de vous y retrouver.

La famille des Batranouilles souhaite toujours s'agrandir, alors si tu aimes la musique, faire la fête et passer du bon temps avec une équipe chouette, n'hésite pas à nous écrire sur notre page Facebook ou à notre présidente, Sabrina Bigler au 079 269 73 87.

Pas besoin d'être forcément musicien, l'envie et le goût de la musique feront l'affaire.

Au nom du comité Batranouilles,
Florian Bürki



CLUB DES AÎNÉS

Sortie d'été



Non, ce ne sont pas nos aînés mais un souvenir du musée à Kipel que nous avons visité après un délicieux repas à Wiler, dans la vallée du Lötschental, le mercredi 27 juin.

Nous aurons encore une brisolée dans le centre du Valais et un Loto avant la fin de l'année. Le programme détaillé se trouve sur le site internet de la commune.

Parmi nos membres, celles et ceux qui souhaiteraient jouer aux cartes (jass), contactez-nous et nous organiserons des après-midis pour y jouer. Pour les joueuses et joueurs de cartes, Marie-Claude prendra vos inscriptions au 024 471 63 37.

Charly Maumary
Club des Aînés Massongex-Daviaz

BIBLIOTHÈQUE DE MASSONGEX

Pour changer un peu les habitudes un petit jeu sur le vocabulaire utilisé en bibliothèque. Vous pouvez venir chercher la solution dans nos locaux.

Réponse :

- | | |
|---|--|
| 1. Livre pour préparer un exposé. | 10. Petit écrit qui consiste à prendre les points essentiels d'un texte. |
| 2. Morceau de papier ou de tissu pour te rappeler où tu as arrêté ta lecture. | 11. Client de la bibliothèque. |
| 3. Lieu où tu trouves des livres en prêt. | 12. Maintient l'ordre des livres en bibliothèque. |
| 4. Etiquettes collées au dos du livre servant à retrouver la place du livre. | 13. Action de lire. |
| 5. Sigle désignant la provenance d'un livre d'une bibliothèque. | 14. Aide à rechercher une définition. |
| 6. Désigne la référence d'un livre sur informatique. | 15. Livre relatant la vie d'une personne. |
| 7. Nom du document. | 16. Œuvre de fiction. |
| 8. Lieu où l'on vend des livres. | 17. Avoir une pensée lumineuse |
| 9. Personne qui écrit le livre. | 18. Personne qui assure la publication et la mise en vente des ouvrages d'un auteur. |

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Avec nos salutations les meilleures. Anne-Cécile Richard & Régine Dubosson Voeffray

Horaires d'ouverture:

Lundi et vendredi de 15h30 à 18h. Mercredi de 17h à 18h. La bibliothèque est fermée durant les vacances scolaires. Place Gabriel Donnet, 1869 Massongex (dans l'école).

Nous sommes joignables au 024 471 34 47 ou sur bibliotheque@massongex.ch pendant les heures d'ouverture.

LA CHORALE DE MASSONGEX

Massongex c'est aussi son chœur mixte

Chanter, c'est partager: les 19 choristes du Chœur Mixte La Chorale n'ont pas d'autres ambitions que de se réunir une fois par semaine, les lundis soirs de 20h à 22h à la salle 11 du complexe polyvalent pour partager leur plaisir de chanter. De septembre à avril, ils préparent avec assiduité et patience un programme pour leur concert annuel qui aura lieu le dimanche 9 avril 2019. Leur directrice Carole Masson ne ménage ni sa peine ni son enthousiasme pour transmettre aux chanteurs son amour du chant, quel que soit le thème, du religieux au profane en passant par la variété.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre société. Visitez notre site www.chorale-massongex.ch, venez nous rejoindre un lundi soir pour faire connaissance, sans rendez-vous. La porte est ouverte!

Vous trouverez un lieu où les mots amitié, partage et bonne humeur se superposent aux portées de musique, en de multiples poèmes.

A bientôt !

Au nom des choristes Isabelle Devanthéry-Barman
Présidente de la Chorale

Notre société c'est:



En habit
pour un concert.



Une journée familiale autour
d'un repas.



Un mariage au premier jour de l'automne de notre choriste
Mélinda avec Yannick.

LES TAPAGOILLES

La pétanque voudriez-vous essayer?



Vous pensez que c'est juste une activité de vacances?

L'amicale de pétanque «LES TAPAGOILLES» vous connaissez?

Vous avez envie de venir passer une soirée pour tester votre adresse, votre concentration, votre esprit d'équipe?

Que vous soyez champion du monde ou champion de rien, nous vous attendons avec plaisir pour partager de bons moments de convivialité.

Pas obligatoire de venir avec un ou une partenaire, le jeu se joue à la mêlée.

Venez nous rejoindre le 1^{er} jeudi de mai 2019 dès 19h15.

Nos terrains se situent derrière IDELECTRONIC, 1869 Massongex.

Pour tout renseignement 079 679 86 05

A BIENTÔT...

Pour la saison 2019 LES TAPAGOILLES recherchent

> un/une cantinier/ère

Pour le jeudi soir de mai à septembre.

Rétribution à définir selon cahier des charges.

Horaire 19h/23h env.

Informations complémentaire 079 679 86 05.

CENTRE MISSIONNAIRE

Information sur les projets soutenus

A l'heure des bilans de fin d'année, nous nous réjouissons de vous donner quelques nouvelles des projets soutenus par le Centre Missionnaire, dans différentes régions du monde. Que ce soit comme joueurs ou bénévoles, votre fidélité à notre loto annuel nous a permis d'attribuer en **2018, CHF 11'500.-** aux personnes et projets suivants:

Abbé André Mbengue au **Sénégal** vit sa retraite sacerdotale au séminaire moyen de Thiès. Dans ce lieu de formation, il allie accompagnement spirituel des séminaristes et activités agricoles pour contribuer à la vie économique des futurs prêtres et les initier à leur auto prise en charge.

Frère Jean-Baptiste Tine à Saly Joseph au **Sénégal** est responsable des activités spirituelles de la région tout en vaquant à un travail agricole de subsistance. Il recherche des fonds pour équiper son église de bancs.

Gertrude Bartschi a visité ce printemps les divers projets qu'elle coordonne au **Pérou** en visant à leur autonomie.

Le Père Christophe Zongo au **Mali** a toujours beaucoup de soucis avec son orphelinat: subsistance, maladie, écolage, décès... Vicaire de paroisse, il est aussi aumônier national pour le renouveau charismatique.

Sœur Christine Richard de Massongex nous a présenté son travail en **République Centrafricaine** (RDC) lors de ses vacances. En plus de son travail d'infirmière dans un centre pour les malades du sida, elle est conseillère de la provinciale et visite les différentes communautés de la région. Sa communauté à Bouar gère une école et la construction de nouvelles classes. Elle a fêté cette année ses 25 ans de vie religieuse!

Charles-Bernard Coly qui a passé plus de 20 ans l'été au service de nos paroisses est maintenant dans le Périgord comme vicaire. Le Sénégal lui manque!

Nouveau projet soutenu cette année: **The Butterfly Help Project!** Andrea Zimmermann habite Vérossaz, elle a fondé en 2015 avec son mari Norbu Sherpa, cette association qui vise différentes missions d'aide au **Népal**: apporter une aide logistique aux familles des sherpas disparus – élaborer et soutenir des projets pour développer l'éducation – encourager et développer la formation spécialisée des sherpas – mettre en place des projets de développement durable. Vous trouverez plus d'informations sur le site www.butterflyhelpproject.org.

Malu-Malu: notre curé, le Père Pascal Lukadi s'est rendu au mois de juillet en **République Démocratique du Congo** (RDC) dans le but de visiter le **Centre de Santé** et **Maternité** de son village.

La situation socio-politique sur place est tragique. Toute la zone est en état d'urgence et dangereuse. Il y a des militaires et des barrages dans chaque village. Comme ils ne sont pas payés, ils se servent chez les habitants et rançonnent tous ceux qui passent. Les jeunes disparaissent, la population et plus particulièrement les femmes sont victimes de nombreuses exactions. Dans ces conditions, le Père Pascal n'a pas pu aller jusqu'à Malu-Malu!

Il a toutefois pu rencontrer le Père François Cimanga qui continue à superviser sur place le fonctionnement du Centre de Santé. Suite aux conflits dans la région, beaucoup de gens

sont venus s'installer à Malu-Malu. Le Centre est complètement opérationnel depuis 2012, il fonctionne grâce aux infirmiers et aux visites du Père François pour les opérations. Le médecin étant malade, il sera remplacé prochainement par le docteur Patient Kasonga qui connaît déjà le centre. Malgré le climat d'insécurité, le matériel et les employés ont jusqu'ici été épargnés. Comme l'infrastructure du Centre est de loin la meilleure de la région, des démarches sont en cours pour l'inscrire au Bureau Diocésain des Œuvres Médicales (BDOM). Il pourrait ainsi devenir un Centre de Référence. Depuis le début, le Centre s'autofinance complètement!

Votre soutien financier est uniquement destiné à développer les infrastructures et le matériel médical (cuves de récupération des eaux de pluie - imprimantes - tensiomètre - microscope etc.). A Kinshasa, le Père Pascal a acheté un échographe - un convertisseur (grillé par la foudre) - différentes ampoules et un kit anti-foudre. Ce matériel sera amené à Malu-Malu par le nouveau médecin.

Pour toutes ces personnes que nous pouvons soutenir depuis des années grâce à votre générosité, nous vous disons tout simplement MERCI! Belles fêtes de fin d'année à tous!



Cuves de récupération des eaux de pluie, roulées sur près de 60 km pour atteindre le centre de Santé en 2017.



Lit opératoire simple.



Echographe portable.

L'ECHO DE CHÂTILLON

Un camp de musique au sommet...



Au sommet, puisque nous étions au Chalet Jolimont de Champéry du 11 au 17 août. 49 élèves des écoles de musique de Massongex, Collombey, Vionnaz et La Forclaz se sont réunis, accompagnés d'une trentaine d'adultes. Tout ce petit monde a travaillé d'arrache-pied pour apprendre un programme musical qui a été proposé le vendredi 17 août à Massongex et le samedi 25 août lors de la Fête au Village de Collombey.

Deux prestations qui se sont bien déroulées et au cours desquelles les débutants ont pu montrer à leurs familles ce qu'ils ont appris en une semaine. C'est souvent assez impressionnant d'ailleurs! Les élèves qui ont déjà une année d'instrument proposent aussi des pièces pour faire part de leurs progrès.

Les tous jeunes élèves sont pris en charge de manière presque individuelle afin qu'ils puissent apprendre à leur propre rythme.



L'ambiance de cette semaine était extraordinaire! Les jeunes ont évidemment fait de la musique, même beaucoup de musique mais aussi des jeux qui étaient organisés par les adolescents de l'équipe. Et même un échauffement en mode Zumba orchestré par Florian Bürki qui s'est entraîné pendant toutes ses pauses pour proposer un cours de qualité!

C'est toujours une semaine pleine d'échanges qui apprend également aux enfants à vivre en communauté, à s'entraider et à travailler dans un but

commun: que la musique soit belle. Nous profitons aussi de remercier toutes les personnes qui œuvrent pour que cette semaine se déroule à merveille: les organisateurs, les personnes qui travaillent en cuisine, ceux qui pensent aux menus et qui font les courses, les moniteurs, aide-moniteurs et directeurs et évidemment aux parents qui nous font confiance en nous mandatant pour l'éducation musicale de leurs enfants.

Le prochain camp de musique aura lieu du 10 au 16 août 2019. Nous vous rappelons que vos enfants peuvent commencer leur instrument lors de cette semaine à Champéry.

L'Echo de Châtillon en balade

Le week-end des 17 et 18 novembre, nous nous sommes rendus au Tessin, à Biasca. Vous vous en souvenez certainement, en mai, c'est le Filarmonica di Biasca qui était venu à nous; nous avons donc répondu cette fois-ci à leur invitation.

Encore une fois, nous nous sommes rendus compte que la musique n'a pas de frontière linguistique!

Concert annuel de l'Echo de Châtillon

Notre prochain concert annuel aura lieu le samedi 19 janvier à 20h00 à la Salle polyvalente de Massongex. Cette année, nous vous emmènerons au cœur des Mythes et Légendes. Les licornes, farfadets, sorciers et autres châteaux d'Allemagne seront au centre de cette belle soirée. Nous vous attendons nombreux!



FC MASSONGEX

2018 l'année du changement

L'année 2018 fut riche en événements pour le FC Massongex.

Du côté des Juniors, malgré une baisse conséquente des effectifs et donc logiquement des difficultés au niveau des résultats, nous tenons à saluer l'engagement des différents entraîneurs qui font de leur mieux pour maintenir de l'enthousiasme sportif auprès de leurs jeunes.

Chez les actifs, c'est désormais une seule équipe qui évolue en championnat cette saison suite à la relégation puis au retrait de la première équipe qui évoluait en 3^e ligue l'année dernière et à la promotion en 4^e ligue de la deuxième équipe. Une soirée mémorable fut organisée à cet égard le 8 juin dernier lors du dernier match à domicile de l'équipe et nous remercions chaleureusement toutes les personnes venues fêter ce titre à la cantine. Nous saluons ainsi la belle progression de ces jeunes et de leur entraîneur Eric Ruppen et leur souhaitons plein de réussite pour la suite du championnat.

Enfin, saluons la création récente d'une équipe de vétérans qui va permettre à toutes les personnes désirant taper dans le ballon sans engagement trop rigide, et pour se faire plaisir avant tout, de renouer avec la pelouse du Stade St-Jean ou même de la découvrir si c'est leur première fois au sein du FC. Nous attendons vos inscriptions!

La saison 2018-2019 sera donc porteuse de nombreux défis pour les différents contingents du FC Massongex mais également pour son comité puisque celui-ci s'est renouvelé lors de l'Assemblée générale du 22 août 2018. Six nouveaux membres, dont une Présidente, Jennifer Cettou, composeront désormais ce comité. Nous tenons à remercier nos prédécesseurs pour le travail accompli ainsi que toutes les personnes présentes lors de l'Assemblée générale pour leur soutien.

L'organisation et la gestion du bar et de la restauration lors de la fête de l'automne du 22 septembre 2018 fut notre premier test et nous sommes très satisfaits du déroulement et de la réussite de cet événement. Une météo digne d'un dernier week-end estival a attiré de nombreux villageois de tout âge dans la cour d'école communale pour partager un verre, participer aux joutes sportives ou encore visiter les différents stands artisanaux présents pour cette occasion. Notre comité se réjouit de collaborer ainsi avec la commune et les différentes sociétés locales et de pouvoir contribuer au dynamisme de notre village.

A bientôt au Stade St-Jean!



FC Massongex
Le Comité
Football club de Massongex
info@fcmassongex.ch



8 juin 2018. Promotion en 4^e ligue des jeunes actifs du FC Massongex (anciennement 2^e équipe).



22 septembre 2018. Fête de l'automne à la cour d'école de Massongex.



Nouveau comité du FC Massongex depuis l'Assemblée générale du 22 août 2018.
En haut: Sonia Martins (Chef des finances), Sarah Francey (Responsable sponsoring), Jennifer Cettou (Présidente + Responsable juniors), Philippe Dupuis (Responsable infrastructures).
En bas: Dorian Gollut (Chef Secrétariat), Vincent Donadello (Coach J+S).

FSG LA LOËNAZ

Une saison en or pour nos 25 ans

Notre 25^e saison d'agrès vient de s'achever et nous n'aurions pas pu rêver mieux pour fêter cet anniversaire...

Fort de 45 gymnastes, encadrés de 7 moniteurs J+S dont 4 juges B1 et 2 juges B2, le groupe agrès de la société de gymnastique La Loënaz a porté à de nombreuses reprises, jusqu'aux plus hautes marches des podiums à travers toute la Suisse, les couleurs de notre village, de notre société.



Nos gymnastes s'entraînent en moyenne 6 heures par semaine (pour les plus assidus...) pour participer à 3 concours cantonaux, 4 concours de sélection pour les championnats romands et suisses qui sont répartis dans différents cantons, et 3 concours romands et nationaux. Nous vous détaillons les principaux résultats de nos meilleurs gymnastes.

Nos premiers concours de la saison se déroulent à Eschenbach (LU) suivis de Kirchberg (BE) où Emilie Gillioz, concourant dans la catégorie reine C7, termine à deux reprises 8^e avec distinction, suivie de Mélissa Girard qui finit au 29^e rang en C6. Trois de nos gymnastes participent aux championnats nationaux 2017 qui ont lieu à Berne pour les filles et Baden pour les garçons. Ils terminent 13^e et 17^e en équipe filles pour respectivement Emilie et Mélissa et 19^e en équipe garçons David Fuog.

La saison se poursuit à Sion et Viège pour les concours de qualifications aux championnats VS avec comme résultats un 5^e rang en C5 pour Magaly Schwestermann et une médaille d'argent pour David Fuog en C6.

Nous enchaînons avec les concours hors canton à Couvet (NE) où Emilie et David obtiennent l'argent puis à la GrätuCup de Gränichen (AR) où Emilie obtient un total de 38.00 pts, son meilleur total de la saison, et va décrocher l'argent dans un concours des plus relevés.

Notre dernier concours se termine en apothéose aux championnats VS puisque nous décrochons une 6^e place en C5 avec Magaly, l'or en C6 avec David, un titre de vice-champion VS en C7 garçon avec Bastien Nolet et le titre suprême de championne valaisanne toutes catégories C7 pour Emilie Gillioz.



Bastien Nolet, Magaly Schwestermann, Emilie Gillioz et Mélissa Girard. (Manque David Fuog).

Les excellents résultats obtenus durant toute la saison ont ouvert les portes des sélections pour les championnats suisses. Emilie et David ont poursuivi l'aventure et après les concours de sélections, ils ont décroché leur place aux championnats nationaux en équipe et en individuel, qui se sont déroulés à Winterthur les 27 et 28 octobre, à Biasca (TI) les 10 et 11 novembre pour les garçons, pour les filles et les finales individuelles à Dietikon (ZH). Nous espérons qu'ils ont pris du plaisir et qu'ils ont fièrement représenté notre justaucorps.

Pour terminer, nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec nos champions avec un petit interview personnel :



Emilie Gillioz, championne valaisanne 2018 - C7.

Emilie, peux-tu te présenter en quelques mots et résumer ton jeune et prestigieux parcours sportif ?

Je m'appelle Emilie Gillioz, j'ai 21 ans, je suis étudiante infirmière. J'ai commencé la gym à 10 ans, effectué mes catégories les unes après les autres en jonglant entre les diverses blessures. Je commence ma 5^e saison en catégorie C7.

Pourquoi avoir choisi les agrès? Comment est née cette passion pour les agrès ?

Ce sont mes parents qui m'ont inscrit aux agrès pour que je puisse me défouler car j'épuisais tout le monde à la maison. La passion est rapidement venue, c'est un sport complet qui forge le caractère!

Quel est ton meilleur souvenir dans ta carrière de gymnaste ?

J'en ai beaucoup, mais mon titre de championne valaisanne dans la catégorie reine en mai 2018 et l'ambiance incroyable des championnats suisses.

Que peut-on te souhaiter pour ton futur sportif ?

Pas de blessure et du plaisir!

Mélissa, peux-tu te présenter en quelques mots et résumer ton jeune et prestigieux parcours sportif ?

Je m'appelle Mélissa Girard, j'ai 23 ans, je suis infirmière en traumatologie et j'ai commencé les agrès à l'âge de 8 ans.

Pourquoi avoir choisi les agrès ? Comment est née cette passion pour les agrès ?

Déjà petite j'aimais faire des acrobaties sur ma pelouse et j'ai été entraînée par ma meilleure amie d'enfance qui faisait déjà des agrès à Massongex.

Quel est ton meilleur souvenir dans ta carrière de gymnaste ?

L'ambiance magique des championnats suisses.

Que peut-on te souhaiter pour ton futur sportif ?

De pouvoir continuer de pratiquer ce magnifique sport suisse.



Mélissa Girard, 17^e en équipe Championnats CH 2017 - C6.

**Magaly, peux-tu te présenter en quelques mots et résumer ton jeune et prestigieux parcours sportif ?**

Je m'appelle Magaly Schwestermann et j'ai 17 ans. Je suis étudiante à l'école de culture générale de Monthey. J'ai commencé la gym à l'âge de 5 ans. J'ai effectué tous les tests de la catégorie C1 à C5.

Pourquoi avoir choisi les agrès ? Comment est née cette passion pour les agrès ?

Ma maman et mon oncle faisaient de la gymnastique, d'où cette passion.

Quel est ton meilleur souvenir dans ta carrière de gymnaste ?

Le fait d'avoir été qualifiée pour les championnats suisses et d'avoir fait un podium en C3.

Que peut-on te souhaiter pour ton futur sportif ?

De soigner mes problèmes de dos afin de pouvoir reconcourir.

Bastien, peux-tu te présenter en quelques mots et résumer ton jeune et prestigieux parcours sportif ?

Je m'appelle Bastien Nolet, j'ai 22 ans, constructeur métallique de profession. J'ai commencé la gym à 7 ans. J'ai effectué mes tests des catégories C1 à C7.

Pourquoi avoir choisi les agrès ? Comment est née cette passion pour les agrès ?

Mon grand-père faisait de l'artistique à Sion 13.*

Quel est ton meilleur souvenir dans ta carrière de gymnaste ?

Les championnats suisses sont incroyables.

Que peut-on te souhaiter pour ton futur sportif ?

De continuer ce sport tout en restant un plaisir.



Bastien Nolet. Vice champion valaisan 2018 - C7.



David Fuog. Champion valaisan 2018 - C6.

David, peux-tu te présenter en quelques mots et résumer ton jeune et prestigieux parcours sportif ?

Je m'appelle David Fuog, j'ai 19 ans et je concours en catégorie C6. Vaudois concourant à la FSG La Loënaz, j'habite Ollon et je suis champion valaisan C6.

Pourquoi avoir choisi les agrès ? Comment est née cette passion pour les agrès ?

J'ai découvert les agrès à 9 ans en voyant ma sœur aînée s'entraîner au FSG Bex. J'ai décidé de faire de même et c'est ainsi que cette passion est née.

Quel est ton meilleur souvenir dans ta carrière de gymnaste ?

Je n'ai pas particulièrement de meilleur souvenir, mais pour moi, les meilleurs sont les différentes rencontres humaines.

Que peut-on te souhaiter pour ton futur sportif ?

De continuer à prendre du plaisir, à m'améliorer et de concourir en catégorie C7.

ASSOCIATION AGAUNE-AIDE

Vous pouvez avoir besoin d'eux... ILS ONT BESOIN DE VOUS !

Connaissez-vous l'Association **Agaune-Aide** ? Cette association, créée en 1989, a pour mission de créer un lien entre les personnes les plus défavorisées et l'ensemble de la communauté, de promouvoir une meilleure intégration sociale des personnes handicapées, âgées, seules ou en difficulté.

En un mot, ce sont 13 chauffeurs bénévoles qui s'investissent pour véhiculer des personnes ne pouvant pas se déplacer seules. Et c'est là que nous avons besoin de vous!!!

Si vous disposez d'un véhicule, d'un peu de temps, et de l'envie de rendre service à votre prochain, vous pouvez intégrer la structure d'Agaune-Aide, les kilomètres parcourus sont défrayés, et vous bénéficiez d'une assurance casco pour les courses annoncées.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association directement au 024 486 21 21 ou par mail à secretariat@cms-st-maurice.ch.

Un proverbe chinois dit: «Rendre service aux autres, c'est se rendre service à soi-même».

Merci pour votre soutien envers cette association dont certains de nos concitoyens bénéficient déjà.

SKI-CLUB CIME DE L'EST SAISON 2018-2019

Since 1989

La 30^e saison du SC Cime de l'Est a débuté lors de cette magnifique journée du 15 août dernier. Deux parcours à choix avaient été proposés au préalable aux membres du ski-club. L'un, destiné à tout un chacun, qu'on nommera le parcours familial et l'autre, le parcours sportif, pour les marcheurs avertis.



Les chaussures de ski ne sont pas encore de mise.

Le rendez-vous du parcours familial avait été fixé à 9 heures au local du ski-club pour ensuite se rendre du côté de Van d'En Haut. La marche qui se voulait accessible au plus grand nombre allait durer environ 1 heure et demie pour les 23 participants présents. Le but de cette virée? Le lac de Salanfe.

Ce lieu perché à 1'950 m d'altitude offre un panorama magnifique. Les Dents-du-Midi en arrière-plan et ce fameux barrage qui en impose avec ces 52 mètres de haut et 40 mètres de large. Tout est grand, tout est beau. Une petite balade sur le barrage et c'est déjà l'heure de l'apéro.



No comment!

Du côté du parcours sportif, on s'est levé plus tôt. Le rendez-vous avait été fixé à 6h45 toujours au local du ski-club. En route pour les Marécottes, lieu de départ de cette randonnée qui fera en tout 7h30 aller et retour pour un peu moins de 16 kilomètres. Les 12 courageux auront la chance d'atteindre le Luisin, point culminant de cette marche à 2'786 mètres. Si le parcours ne nécessite pas d'équipement particulier, il peut poser problème aux personnes sujettes au vertige.



Plus c'est haut, plus c'est beau!

Aux environs de midi, les 2 équipes se sont rejointes et ont pu partager un pique-nique en toute convivialité en profitant des conditions idéales qui s'étaient offertes.



Nos Dents de dos...

La saison est donc lancée. Pour cette 30^e, le contrat de mise à disposition de l'ancien abattoir de Massongex devenu le local du SC Cime de l'Est a été renouvelé pour une nouvelle période de 25 ans, ce qui nous laisse entrevoir l'avenir sereinement grâce à cette infrastructure essentielle au fonctionnement du club. Je tiens à remercier sincèrement les autorités de Massongex pour la confiance témoignée.

L'OBSERVATOIRE DE VÉROSSAZ

Venez observez les incroyables merveilles de notre ciel!



Les étoiles, les planètes, la lune, les galaxies, les comètes, les nébuleuses t'intéressent ?

L'observatoire de Vérossaz existe depuis 1995 et son activité consiste à faire découvrir le ciel et l'astronomie au grand public, aux enfants lors des passeports-vacances ou lors de promenade d'école ou encore à des groupes pour des visites.



Contactez-nous pour de plus amples informations:
Sebastian Imesch
079 401 45 29 | verobservatoire@multimania.com



Après l'effort, le réconfort devant le local, lieu incontournable du SC Cime de l'Est.



Un chiffre important pour le SC Cime de l'Est.

Cet anniversaire sera marqué dignement par de nouvelles aventures inédites qui attendent les membres du club dont un week-end familial les 16 et 17 mars 2019 à Saas-Fee, dans ce village également appelé « Perle des Alpes » entouré par ses 13 sommets de plus de 4'000 mètres. Un souper sera également mis sur pieds le 12 octobre 2019 à Massongex. Les dates sont déjà fixées, par conséquent, aucune excuse ne sera tolérée pour ne pas profiter de ces moments qui devraient être inoubliables.

Le 30^e sera également l'occasion de fêter avec l'ensemble de la population puisque nous organiserons une nouvelle étape du Tour du Chablais le 8 mai 2019 et ce, 13 ans après notre dernière édition. Sport et convivialité, des mots qui résonnent toujours aux oreilles des membres du SC Cime de l'Est.

Alors, à vos marques, prêts, partez!

S'informer, s'inscrire, participer et vibrer, à suivre sur www.sc-cime-est.ch

Joël Mottiez
Président

BUDGET 2019 - MESSAGE INTRODUCTIF



Municipalité - Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Municipalité présente une marge d'autofinancement avant amortissements comptables de CHF 1'580'400.-. Les principaux éléments significatifs influençant le budget 2019 sont les suivants:

Administration générale - 0

En 2019, une pré-étude va être réalisée sur une éventuelle fusion des communes d'ici à quelques années (021.318.00).

On distingue bien l'augmentation des primes d'assurance maladie (029.305.00) due à la majoration de 78% de l'assurance perte de gain.

Dès 2018, toutes les cotisations et dons effectués par la Commune sont répertoriés dans un seul et unique compte (029.319.00). Ce montant n'englobe pas les participations versées pour la promotion économique de notre région qui sont toujours comptabilisées sous le 839.318.00.

Les produits de la location de l'appartement situé au-dessus de l'ancienne salle de gymnastique sont comptabilisés dorénavant sous le 029.427.00 et non plus sous le 210.427.00. Des travaux de rénovation seront effectués en 2019 et ce dernier restera de ce fait vacant quelques mois.

Sécurité publique - 1

Mme Sandra Martin a été nommée Teneur de cadastre en remplacement de M. Serge Barman qui occupera la place de substitut dès 2019 (100.300.00).

Un nouveau réseau de radiocommunication Polycom est en planification pour 2019 (113.351.00). Ce nouveau projet a pour but de permettre l'intégration de notre canton au réseau radio national de sécurité Polycom et est financé à hauteur de 70% par le Canton et 30% par les communes.

La rétrocession des amendes (113.437.00) versée par la police de Monthey a été sous-évaluée au budget 2018 quand on aperçoit le résultat 2017.

L'investissement concernant le local du service du feu sur Vérossaz a été amorti à 100% en 2017 (140.331.00), ce qui explique la grosse différence par rapport au budget 2019.

Enseignement et formation - 2

Les postes 210.310.00 et 210.318.04 ont été augmentés par rapport aux comptes 2017 et budget 2018 en prévision et suite à la publication de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'étendue de la gratuité de l'enseignement obligatoire. Les communes n'ont plus la possibilité de refacturer aux parents d'élèves les frais concernant les activités culturelles et sportives organisées dans le cadre scolaire, exception faite des frais de repas.

Au niveau des frais de chauffage, le budget 2019 est en adéquation avec celui de 2018. En 2017, une facture concernant 2018 a été comptabilisée suite à une erreur d'énoncé de la société Energiapro SA, ce qui explique la différence de coûts.

Plusieurs salles de classe vont être repeintes (210.314.00) en 2019.

Les montants concernant le traitement du personnel enseignant sont définis par l'Etat du

Valais et sont plus élevés au niveau primaire (210.361.02) qu'en 2017 et 2018 vu l'augmentation projetée du nombre d'élèves.

Culture, loisirs et culte - 3

Le budget 2019 est en parfaite adéquation avec le budget 2018 et les comptes 2017. Plusieurs bancs publics vont être remplacés dans le village (330.314.00).

Prévoyance sociale - 5

Ce poste représente plus de 1/5 des charges annuelles communales. Il est cependant très difficile à stabiliser étant donné qu'il s'agit de charges non maîtrisées par l'administration communale. Les montants concernant la participation communale pour les institutions sociales (550.361.00) ainsi que pour l'assistance sociale (580.366.00) sont budgétés par le Service de l'action sociale.

La Commune contribue à hauteur de 30% au financement des EMS (570.364.00) et le nombre de résidents a augmenté par rapport à 2017. La participation communale moyenne par journée est estimée à CHF 18.-.

Trafic - 6

Les charges de personnel (620.301.00) augmentent en 2019 dans ce dicastère suite à une imputation comptable différente du salaire des employés communaux dans les différents services (annulation d'une part de leur salaire dans l'aménagement du territoire – 790.301.00).

Des coûts supplémentaires sont budgétés au niveau de l'éclairage public (620.312.00) pour l'achat de nouveaux luminaires pour Noël.

Les coûts consacrés à l'entretien du réseau routier (620.314.00) augmenteront suite au changement de quelques poubelles publiques.

Protection et aménagement de l'environnement - 7

Les trois services de financements spéciaux enregistrent en 2017 plus de CHF 159'000.- de perte et ceci avec une moyenne d'amortissements pour ces services en dessous du taux légal de 10% qui, appliqué, ferait grimper la perte cumulée des trois services à plus de CHF 215'000.-, soit un total de CHF 374'000.-.

Approvisionnement en eau - 70

Un amortissement selon le taux légal à 10% a été appliqué au budget 2019 afin de faire ressortir la perte de ce service qui avoisine les CHF 200'000.-.

Assainissement des eaux usées - 71

Même constatation est faite au niveau des eaux usées qui laissent apparaître un déficit de passé CHF 278'000.- avec l'application d'un taux d'amortissement à 10%.

Le Conseil communal devra inévitablement mettre l'accent sur la révision des tarifs de l'eau et des eaux usées d'ici à 2020!

Traitement des déchets - 72

Suite à l'introduction au 1er janvier 2018 de la taxe au sac dans le Valais romand, une analyse complète de notre système de traitement des déchets et une nouvelle taxe a été calculée



afin de tendre au plus près de l'autofinancement comme exigé légalement. Le service Gastrovert mis à disposition gratuitement par la commune (721.352.01) implique des coûts importants mais révèle que cette prestation est fortement appréciée par la population. D'autres postes ont diminué suite au changement de comportement des utilisateurs (720.318.00 – 721.352.00). La situation financière sera néanmoins plus claire au bouclage des comptes 2018 après une année complète de mise en pratique. Un amortissement à 10% a également été calculé (720.331.00) laissant apparaître une perte du service (720.480.00) de CHF 43'720.-.

Finances et Impôts - 9

Etant donné la perpétuelle augmentation des contentieux, le poste des non-valeurs a été ajusté à CHF 100'000.-.

Les recettes d'impôts se basent sur une simulation effectuée par le Canton et l'évolution des recettes fiscales due à l'augmentation de la population.

Les impôts prélevés à la source (900.400.03), les impôts sur les gains immobiliers (900.403.00) ainsi que les impôts sur les successions (900.405.00) sont toujours difficiles à budgéter et la Commune reste prudente à ce niveau.

Au niveau de la péréquation financière, les nouveaux montants budgétés sont fixés par le Canton dont un fond de compensation permet de faciliter le passage de l'ancien vers le nouveau système de péréquation financière et de répartition des tâches, soit pour 2019:

- > Répartition du fonds de péréquation des ressources – CHF 712'741.-
- > Aide transitoire du fonds de compensation des cas de rigueur – CHF 100'093.-.

Municipalité - Compte des investissements

Les investissements nets s'élèvent à CHF 2'673'105.-. Ci-après, nous vous relatons les principaux éléments amenant à ce montant.

Suite à l'achat du bâtiment «hoirie Collut», des rénovations sont prévues dans le chalet attenant à la menuiserie pour une éventuelle location. L'appartement situé au-dessus de l'ancienne salle de gym sera également rénové.

Au niveau de l'administration, un nouveau programme informatique sera installé pour la saisie des salaires.

Le service du feu de Monthey renouvellera son parc de véhicules légers, financé à hauteur de CHF 4'000.- par Massongex.

La mise en conformité parasismique budgétée en 2018 sur le bâtiment scolaire n'a pas pu être réalisée, le dossier étant toujours en attente au niveau de l'Etat du Valais. Plusieurs autres travaux seront effectués dont notamment la pose de panneaux photovoltaïques, d'une ligne de vie ainsi que d'une isolation thermique. Deux tableaux interactifs seront achetés en 2019 afin d'équiper les deux dernières classes enfantines.

Il est prévu la remise en état du passage inférieur donnant accès à l'école. Un montant de CHF 95'000.- a été budgété pour l'enrobé sur le chemin de St-Martin, montant subventionné à hauteur de CHF 46'960.-.



L'investissement le plus important en 2019 (CHF 1'300'000.-) sera consacré à l'assainissement des conduites d'eaux usées au centre du village.

La commune participera à hauteur de CHF 16'500.- à des travaux de mise en conformité de la Step de Monthey et des travaux devront être réalisés au BEP pour un montant budgété à CHF 50'000.-.

La remise en état de la déchetterie non réalisée en 2018 a été reportée sous 2019 pour un montant de CHF 350'000.-.

L'ancien cimetière sera réaménagé provisoirement sur 2019.

L'étude de requalification urbaine avance avec la mise en place d'un concept mobilité et d'un mandat d'étude.

Planification financière à court terme 2018-2021

La planification financière établie sur les quatre prochaines années laisse apparaître un endettement net par habitant faible malgré les investissements importants réalisés ces dernières et futures années. Elle prévoit une marge d'autofinancement moyenne sur 3 ans de CHF 1'700'000.- et des investissements d'un montant de CHF 2'200'000.- en 2020, CHF 2'500'000.- en 2021 et CHF 2'200'000 en 2022.

Un accent particulier sera mis ces prochaines années sur l'assainissement complet de notre réseau d'égouts et la requalification urbaine de notre village.

Conclusion

L'exercice boucle avec un excédent de revenus de CHF 333'345.- et une fortune nette de CHF 9'818'675.-. Les comptes indicateurs démontrent que le degré d'autofinancement de la commune en 2019 est insuffisant comme en 2018 mais redevient satisfaisant dès 2020 et ceci malgré les investissements encore conséquents prévus. Il est également à relever que la capacité d'autofinancement de la Commune est bonne et l'endettement net par habitant reste malgré tout très faible (CHF 244.- par habitant en 2019 pour atteindre 1'140.- par habitant en 2022) ce qui permet à la Commune d'appréhender sereinement les investissements à venir.

Bourgeoisie – Compte de fonctionnement

Le budget de la Bourgeoisie prévoit un excédent de recettes de CHF 520.- et n'amène pas de commentaire particulier. Le plan quadriennal 2019-2022 prévoit un excédent de revenus de CHF 600.- par an.

Les budgets d'investissement et de fonctionnement ont été acceptés par la commission des finances le 25 octobre 2018 et par le Conseil municipal le 12 novembre 2018.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détails sur le budget 2019 qui, on vous le rappelle, est soumis à votre approbation.

L'Administration communale / 20.11.2018. Présidente Sylviane Coquoz / Caissière Céline Morisod

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Avec crédits complémentaires RÉCAPITULATION		BUDGET 2019		BUDGET 2018		COMPTES 2017	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	728'580.00	16'100.00 712'480.00	681'990.00	8'800.00 673'190.00	729'133.75	7'724.60 721'409.15
1	Sécurité publique	277'965.00	83'470.00 194'495.00	440'910.00	83'720.00 357'190.00	434'286.85	84'341.00 349'945.85
2	Enseignement et formation	1'599'245.00	29'000.00 1'570'245.00	1'560'010.00	41'700.00 1'518'310.00	1'422'874.35	81'731.10 1'341'143.25
3	Culture, loisirs et culte	434'294.00	18'075.00 416'219.00	428'600.00	13'200.00 415'400.00	440'150.33	19'696.45 420'453.88
4	Santé	156'410.00	156'410.00	134'050.00	134'050.00	132'984.00	132'984.00
5	Prévoyance sociale	1'184'865.00	269'050.00 915'815.00	1'195'480.00	268'350.00 927'130.00	950'655.75	237'909.30 712'746.45
6	Trafic	724'450.00	5'515.00 718'935.00	650'220.00	6'415.00 643'805.00	695'793.35	24'275.40 671'517.95
7	Protection et aménagement de l'environnement	1'174'555.00	563'520.00 611'035.00	840'329.00	536'900.00 303'429.00	803'584.85	434'555.79 369'029.06
8	Economie publique	122'230.00	54'100.00 68'130.00	146'345.00	66'100.00 80'245.00	112'052.55	53'904.00 58'148.55
9	Finances et Impôts	196'510.00 5'697'109.00	5'893'619.00	122'095.00 5'320'136.00	5'442'231.00	234'939.05 6'622'243.36	6'857'182.41
TOTAL		6'599'104.00 333'345.00	6'932'449.00	6'200'029.00 267'387.00	6'467'416.00	5'956'454.83 1'844'865.22	7'801'320.05

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Avec crédits complémentaires RÉCAPITULATION		BUDGET 2019		BUDGET 2018		COMPTES 2017	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	158'000.00	158'000.00	20'000.00	20'000.00	17'586.30- 33'904.30	16'318.00
1	Sécurité publique	4'000.00	4'000.00	39'000.00	39'000.00	12'060.00	12'060.00
2	Enseignement et formation	164'400.00	164'400.00	785'000.00	785'000.00	29'394.30	2'265.00 27'129.30
4	Santé	1'360.00	1'360.00	1'450.00	1'450.00	2'229.40	2'229.40
5	Prévoyance sociale	9'365.00	9'365.00	9'700.00	9'700.00	22'313.95	22'313.95
6	Trafic	261'940.00	46'960.00 214'980.00	526'100.00	82'690.00 443'410.00	422'070.85	49'000.00 373'070.85
7	Protection et aménagement de l'environnement	2'360'700.00	239'700.00 2'121'000.00	1'309'229.00	146'000.00 1'163'229.00	886'831.65	24'127.65 862'704.00
TOTAL		2'959'765.00	286'660.00 2'673'105.00	2'690'479.00	228'690.00 2'461'789.00	1'357'313.85 1'265'603.20	91'710.65

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF



Compte de fonctionnement

		COMPTE 2017	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	5'077'451.13	5'180'650.00	5'352'049.00
Revenus financiers	+ CHF	7'801'320.05	6'467'416.00	6'932'449.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	2'723'868.92	1'286'766.00	1'580'400.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'723'868.92	1'286'766.00	1'580'400.00
Amortissements ordinaires	- CHF	879'003.70	1'019'379.00	1'247'055.00
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	1'844'865.22	267'387.00	333'345.00

Compte des investissements

		COMPTE 2017	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Dépenses	+ CHF	1'357'313.85	2'690'479.00	2'959'765.00
Recettes	- CHF	91'710.65	228'690.00	286'660.00
Investissements nets	= CHF	1'265'603.20	2'461'789.00	2'673'105.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

		COMPTE 2017	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'723'868.92	1'286'766.00	1'580'400.00
Investissements nets	- CHF	1'265'603.20	2'461'789.00	2'673'105.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	1'175'023.00	1'092'705.00
Excédent de financement	= CHF	1'458'265.72	-	-

Le détail du budget 2019 peut être consulté sur le site internet www.massongex.ch. Des exemplaires sont également à disposition des personnes intéressées au bureau communal.

PRO JUVENTUTE DISTRICT DE ST-MAURICE

Qui ne connaît pas les traditionnels timbres Pro Juventute?



Notre organisation a pour but de soutenir les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans du district de St-Maurice exclusivement.

On leur apporte de l'aide individualisée directe ou à travers leur famille, on appuie les organismes locaux soutenant la jeunesse et on met sur pied des projets de formation novateurs en appui à la jeunesse de notre district.

Pro Juventute est une véritable institution. Elle agit en faveur des enfants de notre pays depuis 1912. Elle a traversé les générations et a soutenu de nombreux parents dans leur tâche d'éducation et aidé des milliers d'enfants à vivre décemment. Il en va de même aujourd'hui. Des personnalités de référence soutiennent nos actions et sont nos ambassadeurs (Didier Burkhalter, Stéphane Chapuisat, Jean-Philippe Rapp, Jean Troillet...).

De nombreux projets existent déjà à l'échelon national et d'autres sont en attente d'être proposés aux enfants et à leurs parents de notre région. En voici quelques exemples:

<p>147 Aide aux enfants et aux jeunes en situation d'urgence</p>	
	<p>Acquisition de compétences financières durables</p>
<p>Sécurité dans l'utilisation d'Internet et des nouveaux médias</p>	

	<p>Promotion des compétences émotionnelles et sociales</p>
<p>Le service d'aide aux parents et aux personnes de référence</p>	

Et bien d'autres projets peuvent être organisés pour les jeunes de notre région.

La mise en place de ces projets et l'aide que nous apportons à la jeunesse de notre district sont dépendants de l'appui des autorités et du soutien de la population. Dès lors, dès cette année, nous allons recommencer la vente de nos produits (timbres, calendriers, cartes de vœux, vignette autoroutière, pralinés,..) avec l'aide de bénévoles.

D'avance merci d'ouvrir vos portes et de les soutenir.

Pour mener à bien notre action, nous sommes à la recherche de personnes disposant d'un peu de temps libre et décidées de participer à nos actions de promotion et de vente. Notre objectif est de créer un réseau de bénévoles et d'avoir au minimum un répondant local bénévole dans chaque commune du district.



Nous vous invitons à vous engager, la cause en vaut plus que la peine. Il s'agit de notre jeunesse d'aujourd'hui et donc de notre société de demain !

En cas d'intérêt vous pouvez vous adresser à: Bernard Moulin, président Pro Juventute du district de St-Maurice par courriel, téléphone ou par courrier postal.

bernard.moulin@netplus.ch | 079 102 29 84
Grand Clos 21 - 1869 Massongex
www.projuvente-vs.ch

REJOIGNEZ NOUS!

GASTROVERT



Des nouvelles de GastroVert©

Depuis plus d'une année, le système GastroVert© a été installé dans votre commune et il fonctionne à satisfaction. Plus d'un ménage sur deux l'utilise et en moyenne 35 kg par personne et par an de déchets alimentaires sont récoltés. Ce système contribue efficacement à diminuer le contenu de vos sacs taxés tout en permettant une valorisation optimale des restes d'aliments dans une démarche respectueuse de l'environnement. Vos restes d'aliments sont en effet acheminés sur notre site de Villeneuve où ils sont transformés en bio-gaz et en compost par méthanisation.

Un système amélioré pour votre confort

Devant le succès rencontré par GastroVert©, les bacs de 120 litres ont été remplacés par des bacs de 180 litres. Ceci nous a permis de réguler le taux de remplissage et d'éviter des débordements qui induiraient des nuisances.

Le système de verrouillage a quant à lui été allégé pour une ouverture facilitée. Il se peut que d'autres améliorations soient encore effectuées au fil du temps. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en tout temps par mail à gvp@satomsa.ch.

Deux principes essentiels au succès de cette filière

1. Pas de plastique

La qualité du tri est indispensable au bon fonctionnement de cette filière de valorisation. En effet, la présence de matières indésirables pollue le compost et le rend inutilisable pour l'agriculture. Nous vous rappelons donc qu'aucun plastique ne doit être déposé dans les bacs GastroVert©. Il est essentiel de n'utiliser que des sacs compostables.

2. Respect du bac prioritaire

Il est également important de remplir prioritairement le bac comportant l'étiquette «remplir en priorité». En effet, le système détecte le nombre d'ouvertures et évalue le taux de remplissage du bac en question. Lorsque celui-ci atteint 80%, un message est envoyé au transporteur pour qu'il procède à son évacuation. Si vous déposez vos sacs remplis sans respecter ce système, le transporteur se retrouvera devant 2 bacs insuffisamment pleins pour être évacués et cela induira des déplacements inutiles. Dans un souci d'optimisation du système, de réduction des coûts et des nuisances environnementales, il est donc essentiel que les déplacements inutiles soient évités.

Un service complémentaire au compost individuel

De nombreux déchets tels que les restes d'aliments cuits, les petits os ou encore certaines épluchures ne sont pas compatibles avec le compostage de jardin. Ils sont en revanche volontiers acceptés dans les bacs de collecte GastroVert©. N'hésitez donc pas à profiter de ce service qui valorise de manière optimale vos restes d'aliments.

Satom SA - Contact et informations

www.gvp.satomsa.ch - gvp@satomsa.ch - Hotline 0800 72 77 77

INFOS UTILES



Bureau communal

Horaires du guichet

Lundi	15h30 à 18h00
Mardi	15h30 à 17h00
Mercredi	10h00 à 11h00
Jeudi	15h30 à 17h00
Vendredi	15h30 à 17h00

Permanence téléphonique

024 471 37 12

Lun/mar/jeu/ven:	9h00 à 11h30 13h30 à 15h30
Mercredi	8h00 à 10h00

Bureau de vote

Samedi	18h30 à 19h30
Dimanche	9h30 à 10h30

Bibliothèque

(Horaires hors vacances scolaires)

Lundi et vendredi	15h30 à 18h00
Mercredi	17h00 à 18h00

Ramassage des ordures ménagères

Massongex

Jeudi dès 7h00. En cas de férié, le ramassage se fait le vendredi.

Daviaz

Mercredi dès 7h00.

Ramassage du papier

Le 1^{er} jeudi de chaque mois. En cas de férié, le ramassage se fait le jeudi suivant.

Magasin-Poste

Lundi au samedi	8h00 à 12h30 15h30 à 19h00
Dimanche	8h00 à 12h30

**DURANT LES FÊTES, NOS BUREAUX SERONT FERMÉS
DU 24 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER 2019 YC.**

**EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT
079 443 03 81 / 079 565 25 56**

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE
COMPRÉHENSION ET VOUS PRÉSENTONS,
CHER(ÈRE) CITOYEN(NE), NOS MEILLEURS
VŒUX POUR L'AN 2019.**

VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires du guichet

Lundi : 15h30 – 18h
Mercredi : 10h – 11h
Mar - jeu - ven : 15h30 – 17h

Permanence téléphonique

Lun – mar – jeu – ven : 9h – 11h30 / 13h30 – 15h30
Mercredi : 8h – 10h
024 471 37 12 – info@massongex.ch